

LE CANARD-VAPEUR

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES CAP-HORNIERS DE PLAISANCE

Siège : J. Rey, Villa Costecalde, Impasse Massilia, 83120 Sainte-Maxime. Tel : 06.12.61.67.72

<http://www.caphorniers-de-plaisance.com>



Numéro 36 - octobre 2008

HELLO LES CAP-HORNIERS !

Le samedi 13 décembre, nous nous réunirons de nouveau dans les Salons de l'Alizé pour notre Assemblée générale annuelle.

Cette assemblée générale est très importante, car elle comportera deux volets :

- une A.G. extraordinaire pour la mise à jour des statuts (présentés ci-dessous),
- une A.G. ordinaire.

Vous trouverez donc ci-dessous deux pouvoirs, afin de voter les modifications proposées.

À l'issue de l'A.G., nos amis belges, créateurs de indigo-aventure, vous présenteront un film exceptionnel ; en effet ils ont failli couler sur *Croix-Saint-Paul I* à l'île Vollaston lors d'une violente tempête.

Je remercie Jacqueline Tabarly du petit mot nostalgique qu'elle nous a envoyé.

J'espère vous voir nombreux à cette A.G., car dans ces temps où les horizons sont si difficiles à déterminer, les liens d'amitié, créés à partir d'une histoire commune, sont essentiels ; comme l'écrivait notre cher et regretté Christian Laurent – dont le départ reste pour moi une grande blessure affective – « in the spirit of Cape Horn ».

JACQUES REY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 13 décembre 2008, à partir de 18 h

Salons de l'Alizé, Gare du Nord, 1^{er} étage (celui de l'enregistrement de l'Eurostar)

18 h : branle-bas

18 h 30 – 19 h 30 : assemblée générale et assemblée générale extraordinaire : bilan, comptes et statuts.

19 h 30 – 20 h 30 : film, photos et leurs auteurs.

20 h 32 : dîner.

Tarif inchangé, ô merveille ! par personne : 35 € pour la soirée !

Prière d'envoyer avant le 1er décembre un acompte de 15 € par personne

par chèque à l'ordre de l'ACHP à notre trésorier :

Patrick Touzet, Bât. A1, 45 avenue Franklin-Roosevelt, 94320 Thiais

Tel : 01.48.84.28.23 / Courriel: Patrick.touzet@laposte.net

Virement possible depuis votre CCP sur le compte de l'association : CCP Marseille, 18 200 22 Z, sans oublier de remplir la ligne courrier pour indiquer l'objet du virement.

En cas d'absence envoyez vos 2 pouvoirs et cotisation à Patrick Touzet.

Inflation ni récession ne saborderont l'altitude de la cotisation :

10 € par personne ou 15 € par couple.

POUVOIR POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Je, soussigné

Donne pouvoir à

Pour me représenter lors de l'assemblée générale de l'Association des Cap-Horniers de Plaisance, le samedi 13 décembre 2008, et prendre part à tout vote et décision en mon nom.

Fait à

Le

Signature, précédée de la mention manuscrite « bon pour pouvoir »

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
MODIFICATION DES STATUTS

Article 2. – Objet

Cette association a pour but de :

- faire connaître les Cap-Horniers de Plaisance,
- leur procurer un signe distinctif,
- leur permettre de se rencontrer,
- leur faciliter la réalisation de croisières insolites.

Modification proposée :

Cette association a pour but de

- en premier lieu :
 - réunir tous ceux qui ont franchi le Cap Horn à la voile,
 - de les faire se rencontrer lors de manifestations diverses ou à travers d'un site internet,
 - de leur faciliter la réalisation de croisières insolites ;
- en deuxième lieu :
 - de développer la connaissance de l'histoire des cap-horniers,
 - de la pérenniser, en liaison ou non avec des organismes institutionnels (musées...).

Article 6. – Les Membres

- Sont membres d'honneur ceux qui ont rendu des services signalés à l'association,
- Sont membres titulaires ceux qui versent un droit d'entrée de 20 francs et une cotisation annuelle fixée chaque année par l'assemblée générale,
- Sont membres associés ceux qui ont pris l'engagement de verser annuellement une somme fixée par l'assemblée générale.

Modification proposée :

- Sont membres titulaires les personnes qui versent une cotisation annuelle fixée chaque année par l'assemblée générale.

[Les alinéas sur les membres d'honneur et associés restent inchangés.]

Article 9. – Conseil d'administration

L'association est dirigée par un conseil de membres élus pour trois années par l'assemblée générale.

(...) le conseil étant renouvelé chaque année par moitié (...)

Modification proposée :

(...) le conseil est renouvelé par tiers chaque année (...).

POUVOIR POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Je, soussigné

Donne pouvoir à

Pour me représenter lors de l'assemblée générale extraordinaire de l'Association des Cap-Horniers de Plaisance, le samedi 13 décembre 2008, et prendre part au vote en mon nom.

1) Modification de l'Article 2, l'Objet :	Accord	Refus
2) Modification de l'Article 6, les Membres :	Accord	Refus
3) Modification de l'Article 9, le Conseil d'administration :	Accord	Refus

Fait à Le

Signature, précédée de la mention manuscrite « bon pour pouvoir »

JEUX OLYMPIQUES, BEIJING 2008

Mes impressions

La Chine :

C'est un pays que nous connaissions déjà car nous y allons régulièrement depuis 2006 pour nous entraîner. C'est surtout en 2006 et 2007 que nous avons été en contact avec la population. Nous avons vu un réel changement au fil des années. Au début on nous a regardé comme des animaux de foire, puis peu à peu les Chinois se sont habitués à la présence d'occidentaux. Surtout à Qingdao, ville de 8 millions d'habitants (2^e ville du pays) qui n'est pas du tout touristique. En 2008 nous sommes restés dans la Marina olympique, où la sécurité était omniprésente, et avons donc très peu côtoyé la population.

L'organisation :

Parfaite. Tout le peuple chinois était « à fond » derrière ces JO. Il voulait montrer une Chine puissante, organisée, unie au monde entier. À chaque olympiade, les JO sont la vitrine du pays d'accueil. Il y avait un nombre impressionnant de bénévoles, toujours là pour nous faciliter la vie. Le vent a été plutôt régulier, en tout cas pour les 470, car on naviguait sur le rond le plus au large.

Le plan d'eau :

Nous avons eu beaucoup de chance lors de ces JO. En effet, nous connaissions bien ce plan d'eau pour y avoir passé plus de 14 semaines cumulées, et les conditions que nous avons eues au mois d'août dernier ont été quasi exceptionnelles. Une bonne visibilité, un vent entre 8 et 13 nœuds, du soleil... Normalement c'est plutôt 3-5 nœuds, visibilité inférieure à 200 mètres, grosse houle, beaucoup de courant et de clapot.

En juin, nous avons eu la surprise de voir le plan d'eau envahi par des hectares d'algues vertes. Ceci à cause des inondations du sud de la Chine qui avaient déversé dans la mer des nitrates. Mais les Chinois ont mis les moyens humains (30.000 personnes, 30 km de barrages flottants...) et en trois semaines le problème a été réglé.

Meilleurs souvenirs :

- la cérémonie d'ouverture, où l'on rentre dans le stade en chantant la Marseillaise,
- le passage de la ligne d'arrivée, où l'on sait que la médaille ne peut plus nous échapper.

Pires souvenirs :

Aucun, si ce n'est l'ingratitude du sport de haut niveau : lorsque le planchiste français arrive en vainqueur le dernier jour, tous les supporters français sont là pour l'acclamer, et arrivent en même temps les Tornadistes français qui venaient de perdre la qualification pour la Medal Race. Sur la cale, à 10 mètres d'écart, des équipages qui ont fait les mêmes sacrifices, les mêmes investissements ont des sentiments totalement opposés ! L'un accueilli en héros, les autres presque ignorés.

OLIVIER BAUSSET

Médaille de bronze, catégorie 470, et pharmacien



FIERS D'OLIVIER BAUSSET

Le club nautique de Sainte-Maxime a fêté la médaille de bronze de l'un de ses plus prestigieux membres : Olivier Bausset, troisième en catégorie 470 aux JO de Pékin.

Le champion est le petit-fils du fondateur du club, Paul Bausset qui fut également maire de la ville de nombreuses années, pharmacien et bientôt père de famille. Le centre de renseignements sur les évolutions du héros fut la pharmacie familiale, mais le club les suivait avec passion puisque toute la famille y est inscrite et que Benoît Hiss, l'initiateur d'Olivier Bausset à la voile et son entraîneur, fait partie de l'équipe de moniteurs.

Sur dix-neuf sélectionnés olympiques, deux sont maximois (l'autre est Jean-Baptiste Bernaz, en laser). Chapeau ! les 784 autres clubs nautiques de France peuvent en prendre de la graine !...

Jacques Rey, impressions recueillies par la Canette vaporeuse

J'ai le plaisir de vous annoncer que la journaliste nautique, Noëlle Duck, auteur de nombreux ouvrages* et qui a été rédactrice en chef de *Yacht Club International*, puis de *Mer et Bateaux* et qui a créé en 2001 *Voiles Latines à Saint-Tropez*, nous a rejoints.

JACQUES REY

* notamment : *Nioulargue, voiles de St-Tropez* qui a reçu en 1992 le prix du Cercle de la Mer ; *Guide des yachts classiques*, et *L'épopée des derniers grands voiliers* chez Gallimard ; *Yachts de tradition*, Flammarion.

LE MYSTÈRE LA PÉROUSE AU MUSÉE DE LA MARINE

1785. Que savait-on ? Les routes vers la Chine par le Cap de Bonne-Espérance et le Cap Horn ont permis de découvrir un certain nombre d'îles éparpillées entre les deux rives du vaste océan Pacifique, mais pas la grande « terre australe » présumée s'y trouver. Depuis une vingtaine d'années la mise au point d'instruments de mesure fiables révolutionne la vie des marins qui acceptent d'utiliser « l'horlogerie transcendante » de Ferdinand et Louis Berthoud et le commode cercle à réflexion de Borda plutôt que l'estime traditionnelle. Les voyages d'exploration s'enchaînent à partir de 1764 : Byron, Bougainville, Cook, Kerguelen, Marion du Fresne et Crozet, Cook (bis), Cook (ter et malheureusement fin).

L'exceptionnelle personnalité de James Cook et la merveilleuse fécondité de son œuvre inspirent le roi de France, parfaitement instruit et avisé, victime de sa modestie avant d'être celle des Lumières. Par le traité de Versailles de 1763, qui consacre l'indépendance des jeunes États-Unis américains qu'il a soutenus contre l'Angleterre, Louis XVI réussit à imposer la liberté des mers pour toutes les nations. C'est alors qu'il planifie une ambitieuse expédition maritime, autant pour compenser la perte du Canada que pour faire participer la France à l'élan des découvertes.

Les instructions du roi sont extrêmement précises ; elles s'appuient sur une documentation scientifique à jour et une réflexion profonde sur l'état du monde et des connaissances. Louis XVI a contribué effectivement et pour une part importante à leur élaboration ; ce que La Pérouse ignore ou plutôt feint d'ignorer, car les documents qu'il reçoit, bien sûr ne sont pas écrits de la main du roi ; ostensiblement il rendra compte non au roi mais à ses ministres des événements de sa campagne et très vite après son départ, il prendra de grandes libertés avec les ordres reçus ; le côté sombre des Lumières apparaît : À chaque fois que La Pérouse dédaigne les instructions du roi, un drame se produit comme la mort de Fleuriot de Langle, son second, à Tutuila (îles Samoa), jusqu'au naufrage sur les récifs de Vanikoro, en 1788, de la *Boussole* et de l'*Astrolabe*.

Sur les traces de La Pérouse en 1791 sont envoyées la *Recherche* et l'*Espérance* commandées par Bruny d'Entrecasteaux qui, négligeant des ordres du roi et des indices, passe devant l'île de la disparition sans y prêter attention ; les restes de l'expédition rentrent en France, sauvés et protégés par le souvenir de Louis XVI, ce roi méconnu. Eléonore de La Pérouse publie en 1798 le journal du voyage avec les planches des savants, contribuant ainsi notablement au renom de son (bref) mari.

Ce n'est qu'en mars 1828, grâce aux indications de l'irlandais Dillon, que le mystère La Pérouse est levé par Dumont d'Urville envoyé en mission scientifique sur l'*Astrolabe*. En 1960, nouvelles découvertes à Vanikoro, et depuis 1981 les recherches sont menées de façon plus scientifique : on saura peut-être bientôt qui est le squelette de la *Boussole*.

SABINE GARNIER

P.S. : Cette exposition était passionnante, notre petit groupe fut heureux de s'y retrouver. Pour approfondir : Paul et Pierrette Girault de Coursac, *Le voyage de Louis XVI autour du monde, L'expédition La Pérouse*, éd. F.-X. de Guibert, 2000 ; Étienne Taillemite, *Les hommes qui ont fait la marine française*, Perrin, 2008.

